Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_192-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 5 décembre, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :
Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Christophe MARTINS, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Marcelle LE GUELLEC, Christine FAUCHOUX, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Séverine BETHUEL, Christophe LEDUC, Loïc BOISGERAULT, Bruno DUTEIL, Brigitte BERRÉE, Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Fabienne BONDON à Jean RONSIN, Delphine DAVID à Thierry TILLARD, Frédéric DESSAUGE à Christine FAUCHOUX, Anne-Sophie PATRU à Yannick FOUVILLE

Excusées : Véronique MARIE, Zoé HERITAGE.

La séance est ouverte à 20h30.
Loïc BOISGERAULT est élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 26
Pouvoirs : 4
Votants : 30
Quorum : 17

CULTURE – DISPOSITIF RESIDENCE MISSION POUR LA COMPAGNIE LE COMMUN DES MORTELS

N° Délibération CC/2025/192

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de sa politique culturelle, Montfort Communauté apporte son soutien à la création et à la diffusion artistique, ainsi qu'à la mise en place d'actions culturelles.

Le dispositif de Résidence mission, impulsé par le département d'Ille-et-Vilaine, a pour objectifs de soutenir la création artistique et sa diffusion, en accordant une place importante à l'éducation artistique et culturelle et à la transmission. La résidence mission se tenant sur une durée minimale de deux ans, ce dispositif permet de créer une dynamique sur un temps long, en y associant les acteurs et habitants du territoire. Il s'agit d'un projet générateur de liens qui participe au rayonnement de Montfort Communauté.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_192-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

La compagnie Le Commun des Mortels, compagnie locale, est connue et identifiée pour son travail de qualité et de proximité, avec une forte volonté émancipatrice autour de projets d'éducation populaire.

En 2024 et 2025, une résidence mission a été montée avec cette compagnie et la commune de Montfort-sur-Meu. Le programme d'actions suivant a été réalisé :

- Lectures itinérantes dans les 7 bibliothèques du territoire et l'hôtel communautaire ;
- À la suite d'un appel à collectage auprès d'habitants, un spectacle itinérant « L'Amour m'éMeut » a été présenté dans le cadre des Journées du patrimoine à Montfort-sur-Meu ;
- Ateliers de prise de parole en public à destination d'un groupe de femmes du territoire, constitué en lien avec le Point Accueil Emploi (PAE), le réseau de lecture publique AVELIA et le service Seniors, de demandeuses d'emploi, cheffes d'entreprises, bibliothécaires professionnelles et bénévoles et de femmes seniors ;
- Création du spectacle « La demande en mariage » de Tchekhov, avec deux résidences de création à l'Avant-Scène et au Lycée René Cassin. Ce spectacle a fait l'objet de diffusions dans sa grande forme dans le cadre de la saison culturelle de Montfort-sur-Meu, avec une séance tout public et une séance scolaire. Il a également fait l'ouverture de la saison culturelle du centre culturel d'Iffendic en partenariat avec l'association Arts Culture et Loisirs. Deux diffusions de sa petite forme, pour un spectacle mobile et attractif en prise direct avec les publics, prévues chez l'habitant ont été reportées au mois de juin 2026.
- Organisation d'une veillée participative, collective et conviviale, construite avec les habitants. Suite à différents appels à participation, 9 habitants ont présenté une petite forme libre dans le cadre de cet évènement. Un accompagnement par la compagnie autour d'ateliers suivi d'une générale se sont tenus. Une partie des participantes émanait du travail réalisé autour des ateliers de prise de parole en public, mais également du travail mené avec la compagnie La Grenade dans le cadre du projet de résidence RIVES mené cette année-là, créant un fil rouge entre les résidences montées par Montfort Communauté. La représentation a eu lieu à l'entreprise Boisdellys à Montfort-sur-Meu mêlant interventions des habitants et propositions artistiques de la compagnie. L'entreprise s'est fortement impliquée, les salariés ont participé au montage et démontage et l'un d'eux a présenté un numéro.

L'apport de Montfort Communauté pour ce programme d'actions a été réalisé à hauteur de 4 000€ par an.

Pour les années 2026 et 2027, il est proposé d'accueillir dans le cadre de ce même dispositif la Compagnie Le Commun des Mortels. La mise en place de ce second volet de la Résidence mission s'appuie sur un engagement quinquapartite entre le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, Montfort Communauté, Montfort-sur-Meu, Chartres de Bretagne (Pôle Sud) et la Compagnie Le Commun des Mortels. Des ponts seront construits, pour notamment un enrichissement des projets culturels entre les habitants de Montfort Communauté et ceux de la ville de Chartres en lien avec le centre culturel Le Pôle Sud.

Le projet intitulé « L'humanité peut-elle sauver l'espèce humaine ? Suite... » se déploie autour des 3 piliers des résidences missions sur les années 2025 et 2026, à savoir :
-Une création : Le Révizor de Gogol, une grande forme de plateau miroir de la petite forme la Demande en mariage ;
-Des diffusions ;
-Des actions culturelles et de la médiation.

L'apport de Montfort Communauté projeté est de 2 000€ sur 2026 en raison du report des spectacles chez l'habitant sur cette année-là, pour un retour à 4 000€ en 2027.

La répartition du budget pour 2026 est la suivante :

- 2 000€ portés par Montfort communauté (veillée participative et ateliers au dernier trimestre 2026)

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_192-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

- 2 500€ portés par Montfort-sur-Meu (Le Revizor – en sus du coût de cession)
- 9 400€ portés par Chartres-de-Bretagne (coproduction et résidence au centre culturel Pôle Sud, actions culturelles vers le collège).

Les crédits sont inscrits pour Montfort Communauté à la préparation budgétaire 2026.
13 900€ feront l'objet d'une demande de subvention auprès du département d'Ille-et-Vilaine par la compagnie. En effet, le principe du montage financier d'une résidence mission reposant sur un cofinancement égal entre le montant du département et le montant total des autres apports.

Sur 2027, il est envisagé, dans le cadre du portage par Montfort Communauté, de reconduire la veillée participative au mois de juin sur le site de Boutavent, de mobiliser la compagnie sur le projet de récolte des mémoires et de valorisation des femmes remarquables du territoire porté par le service patrimoine mais également auprès du projet « Histoire en je(ux) » auprès du réseau de lecture publique AVELIA.

L'ampleur du projet pour 2027 pourra être revu en fonction des crédits complémentaires apportés par le Département.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'intérêt culturel pour le territoire,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

-approuve le projet de résidence mission avec la compagnie Le Commun des Mortels pour les années 2026 et 2027 ;
-approuve la participation de Montfort Communauté à hauteur de 2 000 € au titre de l'année 2025.
-autorise le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous documents relatifs à cet accueil de Résidence mission, dont la convention avec le département d'Ille-et-Vilaine, Montfort-sur-Meu, Chartres-de-Bretagne -et la Compagnie Le Commun des Mortels.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_192-DE